

## Négociations Annuelles Obligatoires 2015

Amboise le 11 mars 2015

Alors que les négociations annuelles obligatoires n'ont pas encore débutées, le Groupe Saint Gobain a d'ores et déjà fait savoir (par des fuites savamment organisées) qu'en matière d'augmentation de la masse salariale la marge de manœuvre pourrait avoisiner :

+ 0,00%

## Vous avez donc le choix entre la tristesse et la colère!

Si vous choisissez **la colère**, tenez-vous prêt à vous mobiliser car si cette « information » se confirmait, les négociateurs CFDT auront besoin de vous pour :

- Obtenir un juste retour de votre investissement dans les résultats de l'entreprise.
- Faire savoir que le respect et la solidarité ne sont pas que des « éléments de langage pour communiquant ».
- Faire reconnaitre qu'une entreprise qui atteint l'âge de 350 ans le doit très certainement aussi à ses salariés.
- Obtenir non seulement le maintien de votre pouvoir d'achat mais aussi sa revalorisation.

Si vous avez choisi **la tristesse**, la CFDT met à votre disposition les mouchoirs cijoints.

Dans tous les cas, la Cfdt s'engage à mettre toute son énergie dans ces négociations et à utiliser tous les moyens en sa possession pour défendre vos intérêts.

La Cfdt pour vous, avec vous mais pas sans vous ...

